

N/REF : 17/12/2024 14H26 C:009203 I:14133

V/Appel du Mardi 17/12/2024 a 14H26

COËNT JEAN-CHRISTOPHE

**2 AVENUE DES VIGNES
35230 NOYAL CHATILLON/SEICHE**

IMMEUBLE : 2 VIGNES
2 AVENUE DES VIGNES
35230 NOYAL CHATILLON S/ SEICHE

Rennes, le

18 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2 VIGNES - MR COENT 06 82 22 72 93

MOTIF : DÉBOUCHAGE RÉSEAUX EU

Donneur d'ordre : M. JC COENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 17/12
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DÉBOUCHAGE SIPHON EAUX USÉES
CONTROLE BON ÉCOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 17/12/24 a 18H55 M. JC COENT

REGLEMENT PAR CHEQUE 125€ : N°55028888 CREDIT AGRICOLE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).

Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.

Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique

Vérification du bon écoulement du réseau.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Déb.H.Pression <=0h50 sans déplac.	1	113,64	113,64
	TOTAL H.T.			113,64
	T.V.A. a 10,00%			11,36
	TOTAL T.T.C.En EURO			125,00

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.